

Domaine **Sciences humaines et sociales, architecture, sport** Arts, lettres, langues

Formation disponible en

Formation initiale

Formation continue

Modalités de candidature :

Admission en L1 : via Parcoursup

Pour candidater :

<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/la-formation/candidatures-et-inscriptions/candidatures>

RNCP : En attente

Lieux de formation :

Campus Marne la Vallée - Champs sur Marne - Bâtiment Copernic 5 Boulevard Descartes 77420 Champs-sur-Marne

Calendrier :

Contacts :

Juliette AZOULAI

Responsable de formation

Natacha BONJOUR

Secrétaire pédagogique

licence.lpe@univ-eiffel.fr

Téléphone : 01.60.95.71.03

Bâtiment : Copernic

Bureau : 3B030

MLANAO Fahmia

Gestionnaire formation continue

fc@univ-eiffel.fr

ALLEBE Chrystel

Gestionnaire VAE

vae@univ-eiffel.fr

Plus d'informations :

Service Information,

Orientation et Insertion Professionnelle (SIO-IP) :

sio@univ-eiffel.fr / Tel : -33 1 60 95 76 76



Licence Professorat des écoles Professorat des écoles



UFR de Lettres, Arts, Création, Technologies (LACT)

Licence L1 L2 L3

POUR Y ACCÉDER

Admission en L1 : via Parcoursup

COMPÉTENCES VISÉES

La LPE permet une entrée progressive et complète dans le métier de professeur.e des écoles.

Pour cela, 3 blocs de compétences sont travaillés :

- Construire les savoirs disciplinaires (maths, français, histoire-géo, EMC, arts, EPS, anglais, sciences et technologies)
- Connaitre le métier d'enseignant, les valeurs de la République et les contextes d'enseignement
- Développer son projet

APRÈS LA FORMATION

Master professionnalisant rémunéré M2E (enseignement et éducation) uniquement après réussite du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).

LES PLUS DE LA FORMATION

L'ensemble des contenus abordés durant la LPE constitue une préparation de qualité pour devenir professeur.e des écoles et obtenir le Concours de Recrutement de Professeur.e des Ecoles (CRPE). La validation des deux premières années de licence sous conditions permet une dispense des épreuves d'admissibilité du CRPE (validation sans compensation du bloc "construire les savoirs disciplinaires", ainsi que des UE de mathématiques et de français).

Plus d'informations



PROGRAMME